



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2016/24

Saint-Etienne du Grès, le 7 novembre 2016

11 NOVEMBRE : DE LA PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS AU MONUMENT AUX MORTS

Vendredi 11 novembre 2016, pour la célébration de l'Armistice de 1918, la Municipalité de Saint-Étienne du Grès a souhaité donner plus d'ampleur à la cérémonie en réorganisant en Cœur de village un cortège derrière les drapeaux des Associations patriotiques de Saint-Étienne du Grès et de Tarascon.

Elle donne rendez-vous à tous les Grésouillais, place du Souvenir Français à 17h15, pour une premier dépôt de gerbe par les anciens combattants, puis un départ en cortège pour rejoindre, à 18h00, le Monuments aux Morts en empruntant l'avenue de la République.

A cette occasion, la rue principale sera sonorisée et diffusera des musiques militaires.

Pour Catherine Véran, Déléguée aux Affaires de Défense : « le Devoir de mémoire doit aussi être marqué par des signes forts à l'initiative de la municipalité afin de faire partager par tous cette volonté de défendre les valeurs pour lesquelles des enfants du village ont sacrifié leur vie. »

Programme :

- | | |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17h15 | Rassemblement place du Souvenir Français
Esplanade du cimetière |
| 17h30 | Dépôt de gerbes par les associations patriotiques
Cortège jusqu'au Monument aux Morts par l'avenue de la République |
| 18h00 | Levée des couleurs
Dépôt de gerbes par MM. les Maires de Saint-Étienne du Grès
et de Mas-Blanc des Alpilles |
| 18h30 | Vin d'honneur |